



PROCES VERBAL
DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE DE MONDOUZIL
Séance du 25 mars 2024

Nombre de Membres en exercice : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert MEDINA, Maire.

PRESENTS : Mmes CAREME Christel, de SAINT MARTIN Claire, GIMENEZ Corinne, MALHERBE Monique, RIBAUT Marie-Louise, Mrs EVRARD Nicolas, FABRE Damien, LAFFORGUE Thierry.

ABSENT : Mr LASSERRE Jean-Nicolas

SECRETAIRE DE SEANCE : LAFFORGUE Thierry

Délibération N° 1

OBJET : REMPLACEMENT DU DELEGUE AU SYNDICAT du BASSIN HERS GIROU

Monsieur Michel LAURENS ayant donné sa démission de Conseiller Municipal, il ne peut plus siéger, comme délégué de notre commune, au Syndicat du Bassin de l'Hers/Girou (SBHG) il convient de désigner un nouveau délégué.

Mme CAREME Christel propose sa candidature pour cette délégation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte que Mme CAREME Christel soit la nouvelle déléguée de notre commune au SBHG.

Résultat du vote

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Non-participation au vote : 0

Délibération N° 2

OBJET : SPECTACLE « ENFARÏNEZ »

Dans le cadre des animations de Noël 2024 la commission culture souhaite proposer un spectacle de théâtre, ENFARÏNEZ à destination des enfants.

Coût du spectacle : **1 160.00 € TTC**

Ce spectacle peut bénéficier de subventions.

Le Conseil Municipal donne son accord à Mr le Maire et le charge de demander les subventions aux organismes concernés. Cette dépense sera portée à l'article 6238 de la section fonctionnement du BP 2023.

Résultat du vote

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Non-participation au vote : 0

Délibération N°3

OBJET : ACQUISITION D'EMPRISES DE PARCELLES POUR L'AMENAGEMENT D'UNE LA VOIE VERTE.

Pour réaliser le projet de cheminement mixte et l'aménagement routier du CŒUR DE VILLAGE une acquisition d'emprise de terrain par la mairie de Mondouzil d'une surface de 679m² est nécessaire : 583m² d'emprise sur les parcelles A542p et A544p appartenant à Madame RIFF DANCET et 96m² d'emprise sur la parcelle A531p appartenant à Madame VIALADE. Monsieur le maire a demandé l'Avis des Domaines qui a prorogé l'avis initial du 5/10/2018 jusqu'au 20 mars 2025. Le prix initial était de 20€ le m². Pour ne pas ralentir l'acquisition et faciliter la transaction il est proposé que la commune achète les parcelles sur la base de ce prix. La cession se fera donc sur un montant de 11 660€ pour la cession de Mme RIFF/DANCET et de 1920€ pour la cession de Mme VIALADE.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer les actes référents à ces cessions.

Résultat du vote

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Non-participation au vote : 0

Délibération N°4

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE

Le règlement intérieur de la médiathèque de Mondouzil est modifié, dans son article 3, pour prendre en compte les nouvelles modalités de recouvrement des droits d'inscriptions suite à la signature d'une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales entre la commune de Mondouzil et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal donne son accord pour cette modification.

Résultat du vote

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Non-participation au vote : 0

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE :

Avant le vote du budget prévu le lundi 15 avril une présentation du Compte Administratif 2023 est exposé au Conseil Municipal. Un débat est organisé sur les prévisions des dépenses 2024 en Fonctionnement et Investissement et sur le taux de la Taxe Foncière.

Décision du Conseil : Le Conseil a décidé une augmentation du taux de la taxe foncière sur le foncier bâti (TFB) de 3 % portant le taux de 27,62 à 28,45 % pour l'année 2024. Les conseillers présents ont tous approuvé cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

- **ZAENR** : Nous devons définir les Zones d'Accélération d'Energies Renouvelables de notre commune et organiser une concertation de la population par notre site internet ou à travers des réunions spécifiques. La commission Environnement est chargée du suivi de ce dossier.
- Une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux a été demandée au SDEHG.
- Informations sur les commissions :
 - Communication culture : information au conseil sur l'évolution du Mondouzilien – prochaine commission le 22/04
 - Communication environnement : journée citoyenne sans plantation et plutôt orientée sur les rangements des différents lieux de stockage + construction d'un escalier au terrain multisport – prochaine commission le 24/04
 - Commission école : préparation de conventions avec les communes sur les frais de scolarité et sur la garantie d'accueillir nos enfants avec Beaupuy et Mons.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

MEMBRES PRESENTS

CAREME Christel

De SAINT-MARTIN Claire

EVARD Nicolas

FABRE Damien

GIMENEZ Corinne

LAFFORGUE Thierry

MALHERBE Monique

MEDINA Robert

RIBAUT Marie-Louise